



François de Rugy,
ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire

Brune Poirson,
secrétaire d'État auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique
et solidaire

Paris, le 15 juillet 2019

Communiqué de presse

Annnonce des 14 projets retenus pour une collecte des emballages innovante, performante et solidaire

Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Arnaud Leroy, président de l'ADEME et Jean Hornain, directeur général de Citeo, révèlent aujourd'hui des projets labélisés « collecte innovante » dans le cadre de la [première vague](#) de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) lancé en janvier lors d'un « [showroom](#) » au [ministère de la Transition écologique et solidaire](#). Quatorze projets ont été retenus, principalement implantés dans les zones de tri les moins performantes.

Le Gouvernement s'est engagé à tendre vers 100% de plastiques recyclés d'ici à 2025, et l'Union européenne, à atteindre 90% de collecte des bouteilles en plastique. A l'heure actuelle, encore moins d'un Français sur deux trie systématiquement ses emballages et des écarts perdurent d'une ville et d'une génération à l'autre. Afin de respecter nos engagements nationaux et internationaux, les pouvoirs publics agissent à différents niveaux :

- Simplification du geste de tri
- Harmonisation nationale des systèmes de tri
- Modernisation des centres de tri
- Exploration des modalités de mise en œuvre de systèmes de consigne

Le projet de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, présenté mercredi 10 juillet par Brune Poirson, va amplifier cette dynamique lancée dans le cadre de la stratégie française pour une économie 100% circulaire (retrouvez les mesures [ici](#)).

Les lauréats de cet appel à manifestations d'intérêt sont acteurs de cette transformation du système, acteurs de l'économie circulaire.

Ils seront soutenus financièrement et techniquement par Citeo, accompagné de l'ADEME, à hauteur de 200 000 € maximum par projet et jusqu'à 250 000 € pour un projet associant une cause solidaire. L'objectif est de déployer des solutions innovantes en particulier dans les

zones à faibles performances de collecte (centres urbains denses, habitats collectifs, collectivités touristiques, territoires ultra marins).

En témoigne la liste des 14 premiers projets lauréats retenus pour une enveloppe globale de 1,3 millions d'euros :

- **Une collecte connectée :**

Terradonna Cliink : la collecte du verre dans le Pas-de Calais

[Communauté d'agglomération Lens – Liévin]

L'application Cliink permet de localiser les bornes d'apport volontaire du verre, l'utilisateur peut ainsi récupérer des points et les échanger pour profiter d'une offre à proximité ou faire un don à la ligue contre le cancer. Le programme de fidélité a été étendu sur ce projet à d'autres services comme l'accès à la mobilité.

« Mon Tri » par Neopterra Uzer

[Ile-de-France] « Mon tri » est une application mobile qui permet de scanner ses emballages recyclables avant de les apporter à une borne équipée du boîtier « Eugène » mis à la disposition de 250 foyers dans des zones à faible performance de tri. En scannant ses produits, le consommateur reçoit des points qu'il peut convertir en don solidaire ou en service offert par sa ville.

- **Des automates de collecte :**

Pellenc : la collecte des bouteilles en plastique et des cannettes dans le Vaucluse

[Suez RV – Pertuis]

Le projet « SELF » consiste à installer un nouveau type d'automate de grande capacité récupérant des bouteilles plastique et des canettes, sur un parking d'hypermarché. Cette machine est conçue pour occuper environ 2,5 places de stationnement sur un parking d'hypermarché. Ce dispositif innove en acceptant également des bouteilles plastiques sans étiquette ou déformées (et donc sans code-barres lisible).

Yes we canette : la collecte des canettes

[Mayotte]

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Yes we canette veut implanter 2 automates de collectes « Cycleen TOMRA » à Mamoudzou sur des sites protégés. Le geste de tri serait pour partie récompensé par l'accès à une laverie solidaire qui permet de limiter le lavage en rivière et réduire la pollution générée ainsi que des réductions sur l'épicerie solidaire gérée par la même structure.

- **Une collecte collaborative :**

Fourmize

[La Réunion]

Fourmize est un projet de création de communauté de trieurs (appelés « les mizes ») récompensés pour leur geste de tri. La solution digitale est couplée avec un point d'apport volontaire humanisé (type mini déchetterie) installé dans un conteneur maritime avec un guichet d'accueil et une zone de stockage. Les points cumulés sont convertibles en bons de réduction commerçants ou en dons solidaires.

3 projets Yoyo seront déployés. Le projet Yoyo vise à collecter des bouteilles PET tout en développant du lien et de la solidarité sur des territoires identifiés, en mettant en relation des trieurs (particuliers bénévoles), des coachs (relais locaux qui réceptionnent les sacs de bouteilles et les mettent à disposition des structures de collecte) et des collecteurs ou

collectivités territoriales.

⇒ **Syndicat AZUR / AB Habitat / Yoyo : inciter au tri du plastique composé de PET**
[Argenteuil]

Ce projet sera mis en place à Argenteuil auprès de 2400 logements sociaux de quartiers prioritaires de la ville.

⇒ **La CADEMA / LVD Environnement Mayotte / Yoyo : mobiliser la jeunesse mahoraise**
[Mayotte]

L'objectif est de mettre en place un dispositif de sensibilisation des jeunes grâce à une application mobile en vue de gratifier le geste de tri. Le but est de doubler les performances de recyclage.

⇒ **Yoyo / Grand Lyon : impliquer les habitants dans la collecte**
[Lyon]

Le projet mené par Yoyo en partenariat avec le Grand Lyon cible 8 quartiers prioritaires (85 000 habitants), 5000 logements sociaux (5000 habitants), 10 établissements d'enseignements (10 000 étudiants).

- **Sensibiliser pour encourager le tri :**

3 projets Ecogestik « ILT » - Information sur le Lieu de Tri

L'objectif est d'augmenter de 10% le tri des emballages et des papiers en habitat collectif, grâce à une communication comportementale dans 150 locaux propriété des quartiers prioritaires. Cette communication se déclinera de la manière suivante :

- des panneaux aux codes couleur des flux de déchets pour mieux expliquer les modalités de tri,
- des silhouettes en taille réelle d'individu en situation de tri (levant le couvercle du bac, jetant en vrac) pour inciter à jeter le déchet dans la bonne poubelle,
- des consignes de tri simples et lisibles associées au soutien d'une association.

⇒ **Ecogestik / Paris Terre d'Envol**
[Aulnay sous-bois]

⇒ **Ecogestik /Siom de la Vallée de Chevreuse**
[Les Ulis et Longjumeau]

⇒ **Ecogestik / Paris**
[Paris]

Suez RV : expérimenter un dispositif de collecte des emballages et des papiers de la restauration rapide
[Bordeaux centre]

Le but est d'expérimenter un dispositif de collecte des emballages et des papiers issus de la consommation « nomade » (principalement de la restauration rapide) pour améliorer le taux de captage des emballages issus des fast-foods.

Le projet comprend une approche nudge pour l'interaction avec les clients, une collecte par un acteur de l'ESS, et la réalisation du mobilier de collecte par un chantier d'insertion.

TRIAKAZ : une application pour le geste de tri
[Guadeloupe]

Déploiement d'une application mobile appelée « BeeBee world », qui permet à l'utilisateur d'être sensibilisé au geste de tri sous la forme d'un jeu. Le but est de sensibiliser le plus grand nombre, du plus petit au plus grand, aux enjeux environnementaux des déchets et de leur impact sur la disparition des pollinisateurs à l'échelle mondiale.

- **Le réemploi pour une collecte innovante :**

La Boucle Verte : des conteneurs recyclés pour collecter les canettes

[Bordeaux]

L'objectif est d'installer des conteneurs permettant la collecte de canettes dans des lieux à forte affluences, réalisés avec des bidons d'huile usagés et collectés en vélo cargo.

Suite à cette première vague, la sélection des projets se poursuit et deux échéances de dépôt de dossiers sont à venir : le 10 août 2019 (deuxième vague) et le 10 janvier 2020 (troisième vague).

Ces prochaines étapes de sélection permettront de toucher plus de territoires et de proposer encore plus de dispositifs innovants, notamment pour la collecte de papiers, de verres et en multi matériaux (papier en mélange avec les emballages), que ce soit ailleurs que chez soi (au bureau, dans les gares, dans la rue...) et en habitat collectif.

Toutes les informations sur [l'Appel à manifestation d'intérêt ici](#)

Retrouver ici la vidéo du « showroom des solutions »



Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 81 23

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

 @Min_Ecologie